FONCIER AMÉNAGEMENT

Département de la Sarthe

Commune de Moncé en Belin

"Cours de Lirette"

PLAN DE COMPOSITION
Echelle 1/1000

Maître d'Ouvrage : Foncier Aménagement
3, rue René Hatet - Appt n°002
72000 LE MANS
Tél : 02.43.86.64.76
bgbd.amenagement@orange.fr

Géomètre-Expert : Cabinet LOISEAU
SELARL de géomètres-Experts
13 bis rue Jean Gremillon
72000 LE MANS
Tél : 02.43.23.38.10 Fax : 02.43.41.42.06

PLAN DE BORNAGE
Lot n°4
Echelle : 1/250

Section AN
Superficie : 439m²
Surface de plancher : 200m²

PLAN PROVISOIRE

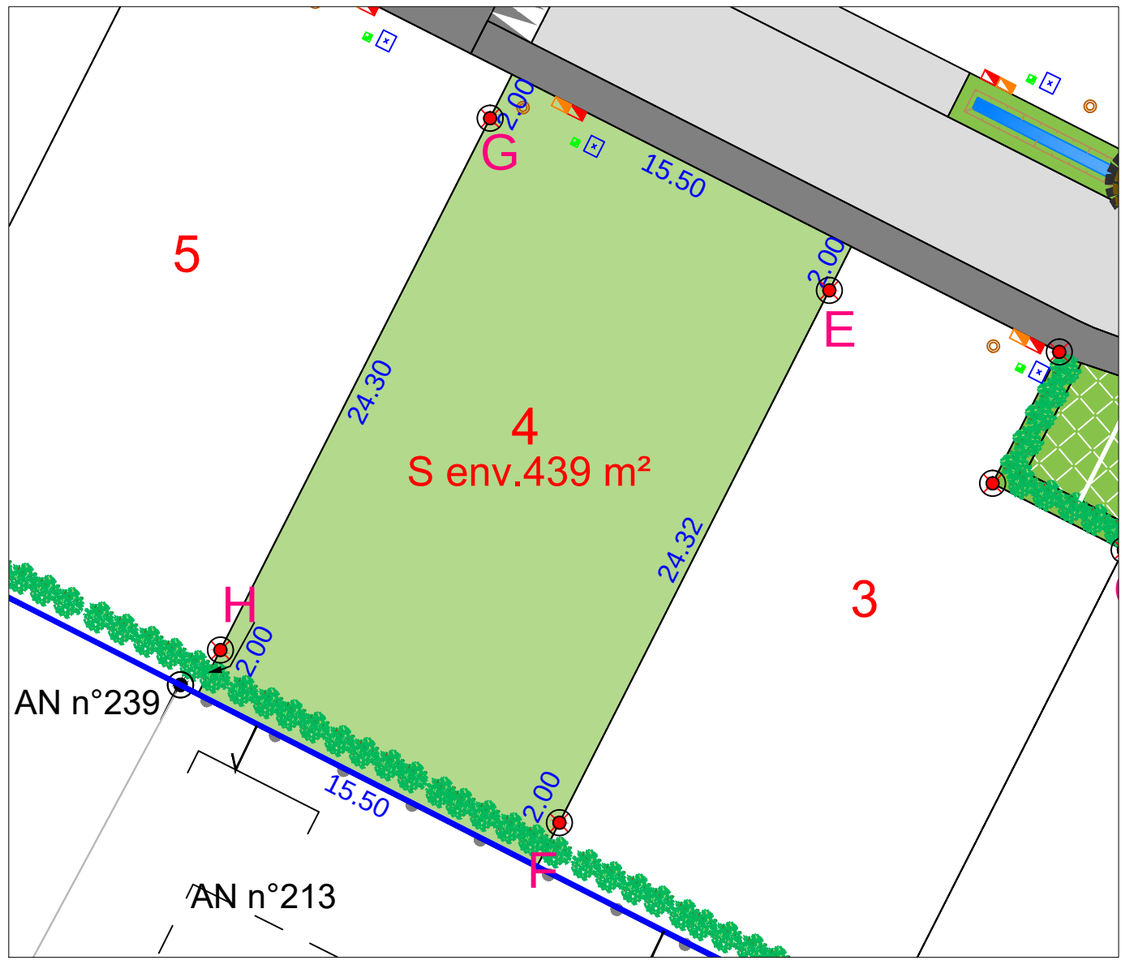

Haie arbustive à la charge de l'aménageur (à conserver à entretenir par l'acquéreur)
Limite du lotissement
67.47 Cote planimétrique
67.47 Cote planimétrique
Borne OGE plaquette nouvelle
Borne OGE plaquette ancienne

Lots
Espaces verts
Parkings (Dalles engazonnées)
Voirie (Finition BBSG 0/10)
Chemin pour piéton
Borne OGE pierre ancienne

Citerneau
Coffret ENEDIS BT
Coffret GRDF BT
Boite de branchement EU
Regard préfa. 30x30 mutualisée TELECOM+FIBRE
Poteau de clôture

N.B: La position des branchements et des réseaux est indicative.

0 10 20m

Etabli le 09 Mars 2023

Règlement Graphique
Lot n°4
Echelle : 1/250

NB: Les dispositions sur le règlement graphique se rajoutent aux dispositions du règlement du PLU en vigueur.

PLAN PROVISOIRE

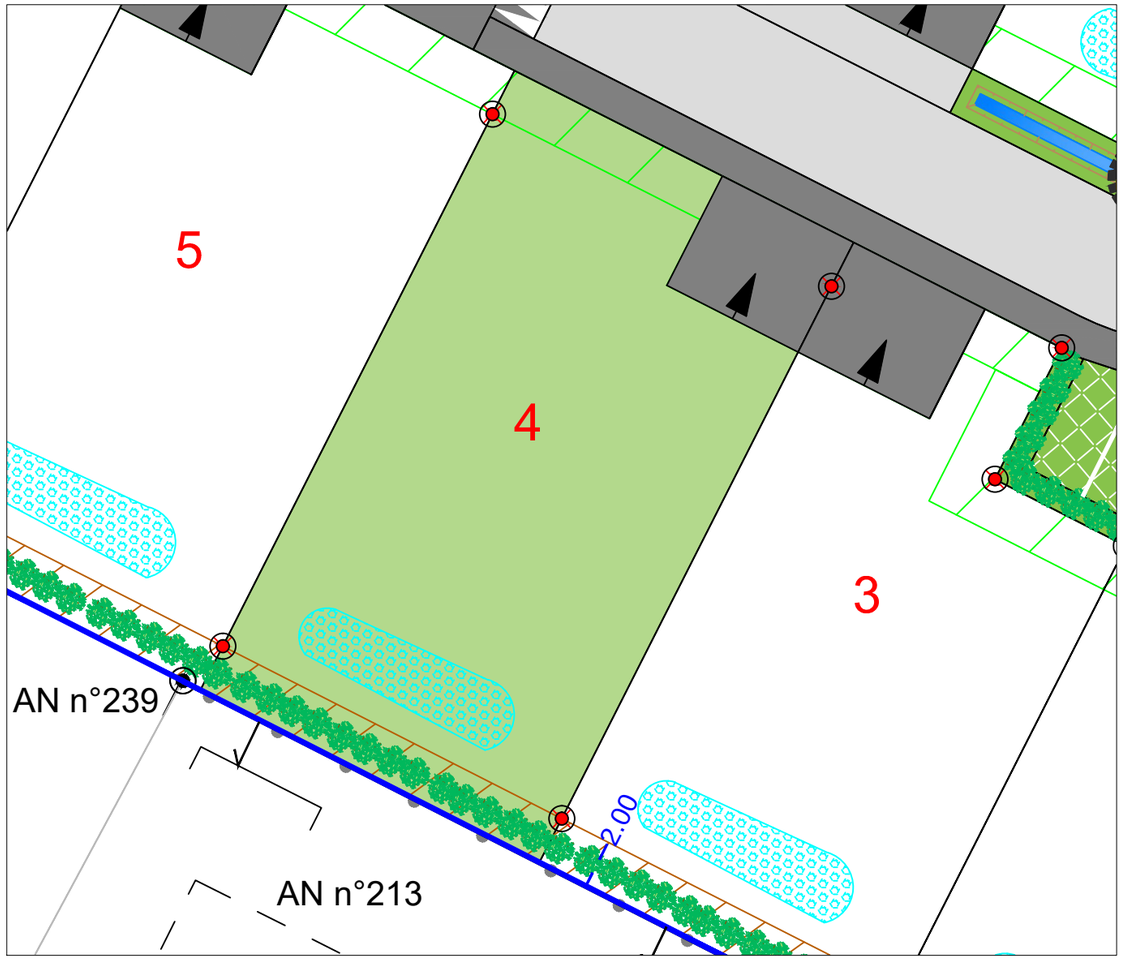

Merlon (2m de large) avec haie arbustive à la charge de l'aménageur (à conserver et à entretenir par l'acquéreur)

Limite du lotissement

Zone inconstructible sauf pour les clôtures (2m de large)

Accès imposé de dimension 6x5ml à la charge de l'acquéreur

Jardin de pluies (position indicative)

NB: le règlement graphique est issu du PA10 du Permis d'Aménager réalisé en février 2022 arrêté n°PA07220022Z0001

Etabli le 09 Mars 2023